



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 novembre 2016**

Délibération n° 2016-1586

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Curis au Mont d'Or

objet : Plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCEA) pour les activités végétales - Opération 4.21F du programme de développement rural (PDR) régional Rhône-Alpes 2014-2020 - Attribution d'une subvention d'équipement au Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Le Boule d'Or

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Charles

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 11 octobre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 15 novembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Jacquet), Brumm (pouvoir à M. Eymard), Mmes Frih (pouvoir à Mme Panassier), Laurent (pouvoir à M. Butin), MM. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), MM. Havard (pouvoir à M. Huguet), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Sarselli (pouvoir à M. Barret), Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 10 novembre 2016**Délibération n° 2016-1586**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
objet :	Plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCEA) pour les activités végétales - Opération 4.21F du programme de développement rural (PDR) régional Rhône-Alpes 2014-2020 - Attribution d'une subvention d'équipement au Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Le Boule d'Or
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 octobre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon a approuvé, par délibération n° 2016-1239 du Conseil du 30 mai 2016, la possibilité d'une participation financière de la Métropole au financement des mesures et types d'opérations du programme de développement rural (PDR) régional Rhône-Alpes 2014-2020.

Il s'agit aujourd'hui de valider un projet déposé par une exploitation de la Métropole de Lyon dans le cadre du type d'opération 4.21 F intitulée "Transformation, conditionnement, stockage et/ou commercialisation inscrits dans le prolongement de la production agricole".

Dans sa session du 5 mai 2016, le comité de sélection de cette mesure a retenu un projet sur le territoire métropolitain. Il s'agit du projet du Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Le Boule d'Or, exploitation maraîchère en agriculture biologique et biodynamique, située sur la commune de Curis au Mont d'Or.

L'objectif de ce projet est d'améliorer ses méthodes de production et de vente pour répondre à la très forte demande locale en produits bio de saison par :

- l'aménagement d'une aire de lavage et de préparation des légumes fonctionnelle,
- la communication à destination du consommateur par une enseigne, de la signalétique, des affiches et documents papiers,
- l'aménagement d'un emplacement permettant aux clients de se garer lors de la vente hebdomadaire à la ferme, le samedi matin.

Le coût global du projet est de 36 114,28 €, avec une participation de la Métropole sollicitée à hauteur de 3 611,43 € et qui serait versée au bénéficiaire par l'Agence de services et de paiement (ASP), conformément à la délibération du Conseil de la Métropole n° 2016-1239 du 30 mai 2016. Le plan de financement du projet s'établit comme suit :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
aménagement de l'aire de lavage	30 745,96	Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)	7 222,85
signalétique	2 500,00	Région Auvergne-Rhône-Alpes	3 611,43
aménagement parking clients	2 868,32	Métropole	3 611,43
		autofinancement	21 668,57
Total	36 114,28	Total	36 114,28

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 3 611,43 € au profit du Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) Le Boule d'Or dans le cadre de la mesure 4.21F du plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCEA) pour les activités végétales du programme de développement rural (PDR) Rhône-Alpes 2014-2020.

2° - Acte que le paiement de cette subvention est confié par la Métropole de Lyon à l'Agence de services et de paiement (ASP), conformément à la convention tripartite entre la Métropole, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ASP, organisme payeur, approuvée par délibération du Conseil de la Métropole n° 2016-1239 du 30 mai 2016.

3° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P27 - Espaces naturels, individualisée sur l'opération n° 0P27O4975A le 27 juin 2016, pour un montant de 140 000 € TTC en dépenses.

5° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 20421 - fonction 6312.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 novembre 2016.